



CLASSIQUES
GARNIER

LACHAUME (Agnès), « La voix des évêques dans les textes fictifs du XVII^e siècle », *Revue Bossuet Littérature, culture, religion*, n° 10, 2019, p. 17-31

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09798-3.p.0017](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09798-3.p.0017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LACHAUME (Agnès), « La voix des évêques dans les textes fictifs du xvii^e siècle »

RÉSUMÉ – Entend-on des personnages d'évêques parler dans les textes fictifs du xvii^e siècle ? Force est de constater que le lieu commun du prélat éloquent du Grand Siècle, pour être une réalité historique, ne se traduit pas dans ce corpus. L'enquête menée dans cet article aboutit plutôt à un non-lieu. Laïcisation de la fiction et respect de la parole d'autorité ecclésiastique semblent l'expliquer ; c'est bien plutôt le xix^e siècle qui construit ce type romanesque, tout en ciblant davantage la figure du casuiste.

MOTS-CLÉS – évêque, casuiste, fiction, roman, théâtre

LACHAUME (Agnès), « Bishops' speeches in seventeenth-century fiction »

ABSTRACT – Do seventeenth century fictions stage preaching bishops? Clearly, during this period, the topos of an eloquent prelate, though well documented in historical sources, does not reflect in those texts. This article emphasizes such a silence, which can be explained by a secularization of fiction, as well as certain views on the respect due to bishops' speeches. The archetype of the preaching bishop rather appears in nineteenth-century novels, which puts an even greater emphasis on the casuists' characters.

KEYWORDS – bishop, fiction, novel, casuist, theatre

LA VOIX DES ÉVÊQUES DANS LES TEXTES FICTIFS DU XVII^e SIÈCLE

Si François de Sales, grand modèle d'évêque tridentin, appréciait et recommandait la fiction, l'un de ses disciples les plus connus, Jean Pierre Camus, qu'il ordonna évêque de Belley dès 1609, est l'auteur de très nombreuses nouvelles tragiques, par lesquelles il fait entendre sa voix par le truchement de l'écrit fictif. Ce ne fut pas, on le sait, le seul, et l'on pense évidemment à Fénelon qui écrit le *Télémaque* au moment où il devenait archevêque de Cambrai (autour de 1695). De ces écrits à visée édifiante, les enjeux et les modalités ont été amplement étudiés. Tout en restant pleinement évêques, sans quitter la perspective des missions que leur confère le Concile de Trente par ailleurs favorable à la christianisation des arts, ces auteurs entendaient toucher et enseigner par le détour de la fiction, absente de la chaire ou des écrits habituellement liés à leur fonction.

Mais la question qui a initialement guidé le présent travail est quelque peu différente : entend-on des personnages d'évêques parler dans les textes fictifs du XVII^e siècle ? Dans l'imaginaire collectif en effet – du moins dans certains cénacles – la figure de l'évêque éloquent du Grand siècle semble assez nettement établie. Mais donne-t-on la parole à des évêques dans des textes de fiction dès le XVII^e siècle ? Cette époque voit la floraison d'un très grand nombre de textes fictifs (on parle notamment de constitution du genre romanesque en France, d'« essor du roman »), susceptibles de s'emparer de cette figure, surtout dans la première moitié du siècle, marqué par ce qu'on a pu appeler « l'humanisme dévot ». Et si c'est le cas, s'il y a bien des personnages fictifs d'évêques, s'agit-il d'évêques qui *parlent* ? C'est à cette période que se produit la spiritualisation de la figure de l'évêque sous l'impulsion borroméenne, appelé par le Concile de Trente à être prédicateur plus que seigneur. Et pourtant, cette transformation ne se fait pas de manière automatique, beaucoup restant marqués par

l'action politique et la complaisance envers la cour. Les personnages fictifs d'évêques s'avèrent-ils d'humbles « voix devant la Parole » ? Si leur voix se fait entendre, selon quelle modalité ? est-elle éloquente et au service de la parole divine, comme la fonction le demande ? Est-elle révéérée ou caricaturée ? déployée et amplifiée ou abrégée ? mise en scène ou présentée dans l'intimité – ce que permettrait pleinement le dispositif de la fiction ?

Deux siècles plus tard, les romanciers n'hésiteront pas à créer de nombreux personnages d'évêques, fort construits et fort éloquents si bien que la même étude portant sur le XIX^e siècle serait bien plus vaste. D'une part, des figures sanctifiées, comme l'inoubliable Mgr Myriel, dit Bienvenu, évêque de Digne, dont on se remémore les paroles sublimement humbles dans *Les Misérables*, alors qu'il s'adresse à un ancien forçat dans une relation *personnelle* et non à ses ouailles du haut d'une chaire¹. D'autre part, des prélats beaucoup plus ambigus : pensons à Fabrice del Dongo, créé par Stendhal coadjuteur de l'évêque² et prononçant des sermons édifiants en chaire dans l'espoir très *personnel* que sa Clélia vienne l'y écouter !

Mais pour revenir à notre période, la quête d'un corpus adéquat s'avère malaisée. Très peu d'évêques sont présents, et ils parlent très peu. Pourquoi ?

PAS D'ÉVÊQUES DANS LE THÉÂTRE NI LES ROMANS

Regardons tout d'abord du côté du théâtre qui, au XVII^e siècle, n'est pas une chaire, et ne fait guère entendre de voix d'ecclésiastiques ou encore moins d'évêques. Malgré le sujet religieux, le *Polyeucte* de Corneille n'en contient pas. Tartuffe n'est qu'un faux dévot, et au

-
- 1 Dans ce même roman, le personnage étudiant en droit des Amis de l'ABC que l'on surnomme Bossuet n'a pas d'éloquence particulière mais doit ce sobriquet à un calembour : son père, Lesgle, fut nommé à Meaux.
 - 2 Un évêque ou archevêque coadjuteur est un évêque nommé, comme un évêque auxiliaire, aux côtés d'un évêque diocésain, mais avec droit de succession immédiate sur le siège de l'évêque à qui il est adjoint après la démission ou le décès de ce dernier. En pratique les évêques sollicitaient souvent cette fonction pour un neveu (Bossuet demande en 1703 sans succès la coadjutorerie pour son neveu, l'abbé Bossuet ; le futur Cardinal de Retz fut coadjuteur de son oncle archevêque de Paris).

vu de l'ampleur de la querelle suscitée par la pièce, on imagine qu'il aurait été encore plus scandaleux d'attaquer un homme d'Église. C'est à l'initiative des évêques, et non du Pape, que les comédiens français font l'objet d'une excommunication mineure : les prélats sont donc des ennemis naturels de la profession, qui ne les loue guère, quand s'en moquer ne ferait qu'aggraver la condition des hommes de scène. On peut trouver des exceptions, comme dans la pièce que l'abbé Nicolas Soret composa pour des écoliers sur son saint patron, *L'Élection divine de Saint Nicolas à l'archevêché de Myre* (1624), où tous les personnages sauf un ange sont des évêques, qui évoquent la difficulté de faire le bon choix lors du synode et chantent des chœurs entre chaque acte, mais il s'agit plus d'hagiographie que de fiction. D'ailleurs, les textes de Bossuet le prouvent, plus le siècle avance, plus s'accroît la défiance de l'Église à l'égard des fictions, notamment théâtrales, qui arrêtaient l'esprit dans les passions au lieu de l'élever au-delà d'elles.

Qu'en est-il dans les romans ? À l'évidence, les évêques n'appartiennent guère au personnel des romans pastoraux tels que *L'Astrée*, des romans précieux tels que *Artamène, ou le Grand Cyrus*, et le genre héroïque (*Polexandre*, etc.) ne leur accorde aucune place non plus. Si Mme de Lafayette en évoque dans ses *Mémoires*, quand elle rappelle les enjeux politiques du choix de tel prélat par exemple, aucun n'apparaît dans ses textes fictifs. Même les histoires comiques, à la veine parodique, ne les mettent pas en scène.

Les histoires tragiques semblent en revanche plus susceptibles de leur laisser un rôle. Les textes de François de Rosset et Jean-Pierre Camus, notamment, passent pour représenter toutes les couches de la société. Mais si l'on y trouve de nombreux clercs, des religieux pas des plus vertueux³, des nobles vilipendés, aucune figure d'évêque n'y apparaît⁴. On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer cela. Rappelons avec Anna

3 Voir « L'Avare infortuné », « La Sanglante chasteté », « La Fin misérable », le Père Celse dans « La Confession révélée », le prédicateur brillant mais dans un cloître pour « La Tardive repentance » (rapide éloge de Borromée vanté dans « Les Injustes parents »), in Jean-Pierre Camus, *Amphithéâtre sanglant*, éd. Stephan Ferrari, livre I. Et dans le best-seller de François de Rosset, l'histoire III : *De l'horrible et épouvantable sorcellerie de Louis Goffredy, prêtre de Marseille., (Les Histoires memorables et tragiques de ce temps où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes, arrivees par leurs ambitions, amours desreiglees, sortileges, vols, rapines et autres accidents divers).*

4 D'ailleurs ses histoires ne se présentent pas vraiment comme de la fiction (car si les faits ne sont pas vrais, ils servent une réalité plus haute qui l'est, selon l'auteur).

Karolina Dubois que l'auteur s'inspire peut-être de son expérience de confesseur. Si c'est bien le cas, les évêques ne sont pas les personnes qu'il absout le plus souvent. De plus, il entend intéresser un large lectorat, qui ne côtoie guère d'évêques au quotidien. Peut-être, humblement, ne veut-il pas mettre en lumière des gens qui lui ressemblent. Ajoutons qu'il serait peut-être inconvenant de les mêler au registre tragique et sanglant de ces histoires. Choisi par le roi et investi par le Pape depuis le Concordat de Bologne en 1516, l'évêque a une double fonction politique et religieuse. Cette fonction apparaît peut-être comme trop sacrée ou trop liée à une logique administrative pour être mêlée à la fiction. Plus subtilement enfin, on peut soutenir que la voix de l'évêque est tout de même celle qui domine dans ces nouvelles brèves dans la mesure où elles ne délèguent guère la parole aux divers protagonistes, alors que le narrateur camusien, ne quittant jamais sa mission épiscopale, demeure omniprésent dans le texte.

Comme cela a été montré par Stéphan Ferrari, la voix de l'évêque de Belley est en effet partout, au début, à la fin, mais aussi au cœur des nouvelles pour affirmer l'interprétation dévote qu'il faut tirer des scènes sanglantes dépeintes, dans un usage pédagogique de l'image très tridentin. Il fait en sorte que le lecteur ne s'enlise pas dans l'image sensible, par un usage abondant de la prétéition, notamment dans les scènes de séduction, pour élever l'imagination et tourner l'esprit vers la dévotion. Il reprend des enseignements du Concile de Trente, blâmant les ordres religieux qui ne se sont pas réformés dans son sillage, chargeant les parents tyranniques qui veulent marier les enfants contre leur gré alors que la nature sacramentelle et non contractuelle des noces a été rappelée dans la XXIV^e session.

De même, sa diatribe de l'adultère est aussi féroce que le concile était ferme, réclamant l'excommunication des femmes comme des hommes, alors que le droit était plus favorable à ces derniers. L'absence de la moindre indulgence à l'égard des Réformés hostiles aux bonnes œuvres, et même un certain royalisme peuvent encore relever de cette mise en œuvre des recommandations du Concile⁵.

C'est ainsi que débute l'une de ces histoires, « Les Injustes parents ».

5 Ce paragraphe reprend Stéphan Ferrari, « L'histoire tragique au service de la cause tridentine. Exemplarité et foi religieuse dans *L'Amphithéâtre sanglant* et *Les Spectacles d'horreur* de Jean-Pierre Camus », *Littératures classiques*, vol. 79, n° 3, 2012, p. 112-126.

Continuons à voir les malheureux succès de ceux qui empêchent leurs enfants de se consacrer à Dieu en la vie religieuse. [...] Ils allèguent la loi de Dieu qui commande l'honneur et l'obéissance aux parents [fallacieusement]. Mais cet ouvrage *n'étant pas tant destiné aux autorités comme aux exemples et aux exemples singuliers*, je m'en vais vous en représenter un qui vous fera connaître combien il est dangereux de se jouer de Dieu, soit en fait, soit en parole, et qu'il n'y a point de conseil humain *comme nous apprennent les saintes pages* qui puisse soutenir la force de la divine Sagesse. À Milan l'une des plus grandes et plus puissantes villes d'Italie, l'un des plus riches et honorables citoyens que nous appellerons Eutrope vivait en une fort grande concorde avec Honorate sa femme et eût fait un ménage heureux si celle-ci eût été aussi heureuse à élever ses enfants qu'à être féconde, mais de plusieurs qu'il eut d'elle durant son mariage il ne put (encore à grande peine) élever que Théophore, qui fut l'enfant de leurs peurs et de leurs pleurs, de leurs alarmes et de leurs larmes, de leurs vœux et de leurs inquiétudes. Car il eut de si grandes maladies et sa complexion délicate promettait si peu de vie qu'à tout propos il était aux portes de la mort et ôtait à ses tristes parents l'espérance de le conserver⁶.

L'histoire se développe ensuite tout en restant assez brève. L'usage de la première personne du pluriel souligne l'implication de l'auteur dans un propos qui rejoint celui des « saintes pages ». Sa visée démonstrative et didactique est introduite par « Continuons à voir », et le propos narratif justifié de préférence aux arguments théoriques pour donner une illustration particulière : c'est que le terme « exemple » est à prendre au sens d'*exemplum*, élément traditionnel de la prédication depuis le XIII^e siècle (les recueils d'*exempla* pouvaient être constitués par des évêques comme Jacques de Voragine ou Jacques de Vitry). Les prénoms Eutrope, Honorate et Théophore, signifiant respectivement « tourné vers le bien », « digne d'honneurs » et « qui porte Dieu » montrent l'ambition moralisante. Les parents vont finalement s'avérer injustes (ce dont le lecteur est prévenu dès le titre) en s'opposant à la vocation religieuse de leur fils unique.

Ainsi la fiction est-elle un outil pour faire entendre sa voix d'évêque au public le plus large. Il ne quitte pas l'*ethos* d'évêque en délivrant un enseignement mais le rend agréable par le détour narratif, non sans recours au *delectare* (on aura noté par exemple les paronomases sur le chiasme *peurs/pleurs, larmes/alarmes*). La particularité de ses histoires est de s'adapter au goût baroque pour l'extrême violence (dans cette histoire-ci

6 Jean-Pierre Camus, *Les Spectacles d'horreur*, éd. S. Ferrari, Paris, Champion, 2001, I, 3, « Les injustes parents ». Nous soulignons.

assez modérée au demeurant, hormis la mort soudaine d'Honorate n'ayant pas respecté son serment de laisser Théophore entrer chez les Théatins quoiqu'il eût obtenu par ses prières la naissance d'un petit frère). Les lecteurs ultérieurs plus délicats répugneront à cette violence, et ce genre propre à l'humanisme dévot n'aura pas de postérité, d'autant que Boileau soutient la laïcisation de la fiction en bannissant le merveilleux chrétien de la fable⁷. D'ailleurs les évêques ne s'y livreront pas dans la suite du siècle et l'entreprise de Fénelon avec *Les Aventures de Télémaque*, si elle connut un grand succès dans toute l'Europe, était initialement vouée à demeurer confidentielle. Il y parle avec la voix du précepteur du fils du Dauphin plus que celle d'un archevêque, voix qui se fait principalement entendre à travers les enseignements de Mentor. Et c'est à peu près tout pour le théâtre et le roman.

PLUS DE CASUISTES QUE D'ÉVÊQUES DANS LES TEXTES FICTIFS NON ROMANESQUES

De même, la moisson semble bien maigre dans les textes les plus connus fictifs sans être romanesques ni théâtraux. On pourrait s'attendre à trouver des portraits fictifs d'évêques dans le chapitre « De la Chaire » des *Caractères* de La Bruyère où dès la première édition l'auteur remarque que « [l]'orateur cherche par ses discours un évêché » (remarque 21). D'ailleurs il le mérite à ses yeux si c'est apostoliquement qu'il prêche, comme le fit Fénelon (qu'il mentionne)⁸. Ainsi la voix passe pour permettre de devenir évêque. Mais rien ne signale que ses Théodore, Théodat ou Théodule dont il tire brièvement le portrait aient déjà un tel rang, et aucun discours n'est rapporté d'eux.

Pas le moindre petit mot d'évêque chez La Fontaine, pas non plus chez Perrault qui mentionne tout au plus un casuiste prêt à autoriser l'inceste dans son conte « Peau d'Âne »

7 Nicolas Boileau, *Art poétique*, 1674, III, « De la foi d'un chrétien les mystères terribles / D'ornements égayés ne sont point susceptibles » (v. 199-200).

8 La Bruyère écrit encore : « [Q]uel plus beau talent que celui de prêcher apostoliquement, et quel autre mérite mieux un évêché ? Fénelon en était-il indigne ? » (*Les Caractères*, « De la Chaire », remarque 30).

[Le Roi] alla follement s'aviser
 Que par cette raison il devait l'épouser.
 Il trouva même un Casuiste
 Qui jugea que le cas se pouvait proposer⁹.

De fait, il aurait été plus fructueux de se concentrer sur la voix des casuistes car ce sont eux qui monopolisent la délégation de la parole dans les *Lettres Provinciales* de Pascal, appréciées de Bossuet, dont on considère communément que les dix premières sont les plus fictives. Le Provincial cite certes quelques évêques (saint Augustin, un peu saint Jean Chrysostome), tout comme le bon Père jésuite que raille le Provincial fait authentiquement parler des Papes (Pie IV, Pie V) pour tâcher de justifier que des clercs se rendent *ad lupanar* (« Sixième Lettre¹⁰ ») : mais si l'on entend brièvement des voix d'évêques, ils sont tous authentiques, morts et au statut particulier (car papes ou pères de l'Église). Au total, dans les *Provinciales*, ce sont des Sorbonnards qui ferrailent théologiquement et non des évêques. Les évêques sont plutôt considérés comme voués à simplement appliquer les conseils de ces Messieurs de la Sorbonne : « si Messieurs les évêques exécutent dans leurs diocèses les conseils que vous leur donnez de contraindre à jurer et à signer qu'on croie une chose de fait qu'il n'est pas véritable qu'on croie, et qu'on n'est pas obligé de croire [...] »¹¹. Il n'est pas certain qu'il y ait là ironie. Remarquons d'ailleurs qu'il est rare que des évêques controversent entre eux et la querelle entre Bossuet et Fénelon apparaîsse en cela comme d'autant plus singulière dans le siècle. L'Aigle de Meaux et le Cygne de Cambrai sont-ils parodiés en fiction ? Nous n'en avons pas trouvé trace, pas plus que de représentation de Jansenius, évêque d'Ypres¹².

9 Charles Perrault, *Contes*, « Peau d'Âne », éd. M. Soriano, Paris, Garnier-Flammarion, 1991, p. 224.

10 Blaise Pascal, *Les Provinciales*, édition M. Le Guern, Paris, Gallimard, « Folio classique », p. 101.

11 *Ibid.*, « Fragments d'une dix-neuvième lettre adressée au Père Annat », p. 312-313.

12 Il existe bien un bref poème satirique anonyme, mais qui ne passe pas par le détour de la fiction : « Si Bossuet, touchant le pur amour, / A Fénelon est si contraire, / Il parle en évêque de Cour / Qui ne connaît que l'amour mercenaire » (Poème anonyme de 1698 cité par Barbier, Pierre et Vernillat, France, *Histoire de France par les chansons*, Paris, Gallimard, 1957. Tome III, *Du jansénisme au Siècle des Lumières*, p. 32). Parler en évêque de Cour, c'est moins adopter un style précis qu'une position sociale qui rend incapable de concevoir le désintéressement.

Je ne m'attarderai pas très longtemps sur *La Pucelle ou la France délivrée* de Chapelain (1656). On peut y relever tout de même qu'outre le discours de sacre assez convenu de l'archevêque de Chartres, on a un très long discours accusant Jeanne d'Arc visant à semer le trouble dans le camp qui est tenu par Satan mais Satan

Qui [...] pour gagner créance, & n'être point suspect
 Du Grand-Prêtre Renaud prend la forme & l'aspect [*c'est-à-dire de l'archevêque de Chartres*]
 Visible, malgré l'ombre, il en revêt l'image,
 Il en imite l'air, il en feint le langage¹³.

Quand donc un évêque se méprend à ce point et tient des discours mensongers pour faire croire au complot, c'est tout simplement parce que l'on est en présence de... Satan travesti ! Grâce à la fiction, l'évêque est excusé. Discours qui d'ailleurs n'a rien de proprement épiscopal, sinon l'*ethos* de l'autorité. L'autre évêque que l'on entend, c'est un évêque notoirement dans l'erreur, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Chapelain peut sans risque en montrer une vision négative car cette figure est historique et sa condamnation cautionnée par le jugement de l'Église qui révisa le procès quinze ans après l'exécution de la jeune fille. Mais l'ouvrage qui devait compter XXIV livres s'arrête au douzième, quand Jeanne d'Arc est emprisonnée, et ne laisse pas du tout entrevoir le procès dirigé par l'évêque de Beauvais. Au livre XII, il est présenté comme un simple traître orgueilleux lorsqu'il demande en 16 vers de transférer Jeanne à Rouen après l'avoir fait soigner pour mieux la juger : « Pierre, le fier Prélat, que cette longue guerre / A toujours vu confiant pour la fière Angleterre ». Mais dans l'ultime discours qu'il tient pour inciter les Anglais qui la gardent à se méfier des phénomènes merveilleux qui entourent Jeanne, il est si efficace qu'il réjouit Satan lui-même :

La Sorcière, en nul lieu, n'est pour vous innocente :
 A votre vie encor, dans ses fers, elle attende.
 Quoique près du bûcher, elle suit ses desseins,
 Et cache ses Démons sous la forme de Saints,
 Recueillez, renforcez vos soupçons & vos craintes.
 Lors que ses actions vous semblent les plus saintes.

13 Au livre VIII, petit discours au roi Charles de l'archevêque Renaud de Chartres (non nommé comme tel) : « Et Dieu même en sa gloire, au milieu de ses Saints / Descend du Paradis pour t'oindre par mes mains [...]. Pense à quoi ce bienfait t'oblige désormais / et soutiens dignement la grandeur de ce faix » (j'ai ajouté un point.)

Sur ce thème, sa rhétorique réinvestit tout de même des lieux communs du catéchisme catholique (méfions-nous des ruses du démon), mais c'est évidemment à rebours de la réalité et les vers finaux montrent Satan exultant de retour aux Enfers, laissant « sa bande » assurer son triomphe (les Anglais ? Cauchon ? Chapelain élude l'explicitation !). L'ouvrage tourna court, certes surtout à cause de la médiocrité de ses alexandrins, mais sans doute n'était-il pas aisé de prendre pour un des personnages principaux du procès tout au long de XII autres chants un évêque servant moins l'Église que le démon.

Nous trouvons un autre évêque peu héroïque sous la plume de Boileau. Il y a bien en effet dans le poème héroï-comique *Le Lutrin* un personnage d'évêque, contre lequel le poète exerce son art de la satire. Composé en 1674 suite au défi d'une discussion littéraire où Boileau soutenait qu'un poème héroïque doit avoir peu de matière, le texte raconte un combat entre le trésorier (évêque) et le chantre de la Sainte-Chapelle pour savoir où placer un lutrin imposant. L'anecdote remontant à 1667 est authentique et concerne Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, mais les préfaces antérieures à 1683 la présentent tout d'abord comme fictive. L'évêque en est bien le piètre héros, comme l'annonce Boileau, parodiant Virgile : « je chante les combats, et ce prélat terrible... ». Boileau, conformément au genre épique, accorde à ses personnages de longs discours dans les six chants, mais ce prélat a beau en être le protagoniste principal – et victorieux –, il ne lui accorde que treize puis deux vers de discours direct sur un total de 1206 alexandrins. Dans le premier tableau, il est surpris en train de dormir et de rêver, puis de manger (il ne parle donc pas). On apprend tout de même l'effet produit sur sa voix par le potage : « la couleur lui renaît, sa voix change de ton » (I, 119) mais ce n'est qu'à la fin d'un festin bien peu maigre (jambon, vin) qu'il prend la parole devant ses partisans pour se plaindre du chantre qui mène les processions et bénit à sa place, menaçant de lui ravir le rochet et la mitre. Ce discours d'imprécation est prononcé « d'une voix conforme à son malheur » :

Illustres compagnons de mes longues fatigues,
 Qui m'avez soutenu par vos pieuses lïgues,
 Et par qui, maître enfin d'un chapitre insensé,
 Seul à *Magnificat* je me vois encensé ;
 Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage ;

Que le chantre à vos yeux détruise votre ouvrage,
 Usurpe tous mes droits, et s'égalant à moi,
 Donne à votre lutrin et le ton et la loi ?
 Ce matin même encore, ce n'est point un mensonge,
 Une divinité me l'a fait voir en songe :
 L'insolent s'emparant du fruit de mes travaux,
 A prononcé pour moi le *Benedicat vos* !
 Oui, pour mieux m'égorger, il prend mes propres armes.

Le prélat à ces mots verse un torrent de larmes.
 Il veut, mais vainement, poursuivre son discours ;
 Ses sanglots redoublés en arrêtent le cours. (I, v. 129-144).

Le choix d'un nombre de vers impairs souligne encore cette interruption non maîtrisée d'un discours plaintif, insistant davantage sur l'outrage personnel que sur le manquement au respect de la hiérarchie ecclésiastique. Certes la plainte intègre des noms de prière latine, et réclame la justice au nom d'une autorité implicite sur les compagnons fidèles, mais rien ne transparait de la spécificité d'une parole épiscopale. Seul l'aumônier fidèle parvient à ranimer le discours, lui qui « pour lui rendre la voix fait rapporter à boire » et lui permet de donner l'ordre (nouvel acte d'autorité, en seulement deux vers, v. 200-201) de tirer au sort trois de ses hommes qui iront dresser de nouveau le lutrin. D'ailleurs Boileau ne fait plus reparler l'évêque, qui se contente de dormir avant de souper et de consulter les oracles. On entend ensuite soit des discours de personnages secondaires, comme le perruquier chargé de déplacer nuitamment le lutrin, qui échange avec la perruquière, soit des prosopopées, comme celle de la Charité contre les Tartuffe qui aspirent aux évêchés :

Ce n'est donc pas assez, qu'au mépris de tes lois [celles de la justice]
 L'Hypocrisie ait pris et mon nom et ma voix :
 Que sous ce nom sacré, partout ses mains avares
 Cherchent à me ravir crosses, mitres, tiares ! (VI, v. 15-18).

Ce dernier trait semble condamner plus le chantre que le trésorier évêque et, comme toujours chez Boileau, l'ordre établi triomphe. L'attaque demeure donc minime, et l'évêque présenté dans son droit finit par l'emporter à la fin contre le chantre inférieur hiérarchiquement.

Pendant, on sait bien que l'auteur n'est guère ennemi de l'Église catholique : quel motif peut donc le pousser à caricaturer ainsi (quoiqu'avec une certaine modération) un évêque ? Outre la dimension de défi littéraire

déjà mentionnée, on trouve communément l'idée que Claude Auvry, proche de Mazarin, avait soutenu la bulle papale d'Innocent X condamnant les doctrines dites jansénistes que plusieurs amis de Boileau soutenaient. La fiction comme dans les *Lettres provinciales* n'est alors qu'un détour pour continuer les débats théologiques bien contemporains. Autre élément : Claude Auvry n'est qu'un ancien évêque de Coutances au moment des faits, même si sa charge de trésorier de la Sainte-Chapelle lui confère certains ornements épiscopaux. Il avait en effet été suspendu de son évêché, au prétexte d'avoir procédé à des ordinations en l'absence du cardinal de Retz et de ses vicaires généraux, et sans doute plus probablement parce qu'on ne lui a pas pardonné ses sympathies avec Mazarin pendant la Fronde. En attaquant le personnage, Boileau ne met donc pas vraiment en scène un évêque, mais un ancien évêque, comme si cette fonction demeurait sacrée même en fiction. De plus, malgré l'authenticité de l'anecdote, c'est toujours sous le couvert de la fiction prétendue. Pendant seize ans après les faits, quatre ans avant la mort de l'intéressé, les préfaces de Boileau prétendent que ce personnage est fictif, et quand il avoue en 1683 que le différend entre un trésorier et un chantre à Paris est « tout ce qu'il y a de vrai », il prend soin de préciser (malicieusement ?) que « tous les personnages y sont non seulement inventés, mais [...] d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette église ». Si donc l'anecdote n'est pas fictive, le personnage est censé le demeurer. Quoi qu'il en soit, sa ridicule parole semble ne pas parvenir à se déployer dans le poème héroïque, qui d'ailleurs tourne court, abrégé au bout de VI chants comme s'en excuse Boileau, sans doute parce que l'exercice est difficilement tenable.

Ainsi, après un tour d'horizon le plus vaste possible, nous observons une rareté de ce type de personnages, et, quand ils existent, une difficulté à leur donner la parole (elle est toujours moins développée que ce que l'intrigue pourrait permettre). Si l'évêque peut, comme Jean-Pierre Camus, instrumentaliser la fiction, la fiction ne peut instrumentaliser l'évêque, en ces temps dévots et respectueux de l'autorité. Il faut peut-être aussi y voir un symptôme du divorce de plus en plus accentué entre la parole hiérarchique de l'Église et la fiction purement laïcisée. Le second XVII^e siècle voit s'accroître un augustanisme qui ne recourt aux dépouilles des Égyptiens, qu'à la condition de les christianiser explicitement et d'en

faire les vecteurs de l'apologétique. C'est ce que les remarquables travaux de Fabrice Preyat autour du petit Concile de Bossuet ont montré¹⁴. Le roman profane porte donc peu d'intérêt à cette figure.

UN PERSONNAGE FORGÉ PLUTÔT AU XIXE SIÈCLE

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas que les évêques du XVII^e siècle n'auraient aucun potentiel romanesque. Si, en guise de prolongement et pour ne pas finir trop bredouille, l'on veut modifier quelque peu l'enquête et trouver des personnages d'évêques du XVII^e siècle dans des textes de fiction, on peut regarder du côté des romans historiques du XIX^e siècle. Comment ne pas penser alors à Aramis, un des trois célèbres mousquetaires (qui sont quatre), dont on suit l'ascension au long de la trilogie d'Alexandre Dumas (1844-1845-1847)? Si le premier tome le voit mousquetaire aux poches pleines de mouchoirs de dentelles féminins aspirant à être abbé, et qu'il est abbé aux allures de mousquetaire dans *Vingt ans après*, le voici devenu évêque de Vannes puis général des Jésuites dans *Le Vicomte de Bragelonne*. Il s'agit d'ailleurs là d'une évolution purement fictive du personnage, alors que les autres évêques de l'intrigue, qu'on trouvait déjà pour la plupart dans le roman *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, de 1826 sont historiques – et on les entend beaucoup parler, c'est-à-dire selon la vision du romancier conspirer, que ce soient les tout-puissants cardinaux Richelieu et Mazarin ou l'ambitieux coadjuteur Gondi, frondeur et charmant les femmes, qui n'est autre que le futur cardinal de Retz. Mgr Séguier, évêque de Meaux, n'est que rapidement mentionné, alors qu'il est connu notamment pour avoir baptisé Louis XIV¹⁵. Et Aramis, sympathique quoique provocateur, intrigant, maître de l'art

14 Voir Fabrice Preyat, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin, Lit Verlag, 2007. Voir par exemple p. 326 : « sciences, lettres et arts n'étaient réellement nuisibles [aux yeux de Bossuet et de son entourage] que lorsqu'ils se détachaient de la tutelle théologique ». Tout l'ouvrage évoque la tentative d'une résistance et d'une riposte organisées à la sécularisation progressive de l'État et de la culture.

15 Alexandre Dumas, *Vingt ans après*, Paris, Gallimard, 1962, chapitre 50, p. 1174 par exemple.

du complot, dépositaire de secrets, tâchant de remplacer Louis XIV par son jumeau caché, est le seul des quatre héros à survivre. Quelles sont les particularités de sa voix ?

Il n'est pas le plus bavard : son portrait semble au contraire lier son habileté à son emploi mesuré de la parole ! Ainsi est-il présenté au chapitre II : « D'habitude il parlait peu et lentement, saluait beaucoup, riait sans bruit en montrant ses dents, qu'il avait belles et dont, comme du reste de sa personne, il semblait prendre le plus grand soin » ou au chapitre VII « Quant à Aramis, tout en ayant l'air de n'avoir aucun secret, c'était un garçon tout confit de mystères, répondant peu aux questions qu'on lui faisait sur les autres, et éludant celles que l'on faisait sur lui-même ». Pourtant sa parole est de poids, mais hors-champ, car il se refuse à répéter une information capitale contée à Porthos la veille. Il brille par son esprit et s'attire pour cela l'admiration de Porthos « A-t-il de l'esprit, cet Aramis ! Quel malheur que vous n'ayez pas pu suivre votre vocation, mon cher ! quel délicieux abbé vous eussiez fait ! – oh ce n'est qu'un retard momentané¹⁶ ». C'est le dernier à parler lorsqu'il se fait gourmander par M. de Tréville, ne répondant d'abord rien avant de « hasarder une prière » « de grâce » [cachons la blessure d'Athos]¹⁷ : dès qu'il parle, il utilise sans cesse des termes de dévotion, motivés par une recherche de comique de caractère.

C'est toutefois le personnage qui maîtrise le mieux l'écrit : tout mousquetaire qu'il est, il versifie beaucoup, et rédige sa thèse en latin en vue de son ordination, c'est lui qui se charge des missives délicates notées de sa « charmante petite écriture de femme¹⁸ ». S'il cite volontiers la Bible dans le premier tome, sa condition d'abbé dans le second l'oriente vers un usage assez immoral de la casuistique (il serait prêt à tuer le fils de Milady sans autre forme de procès), préfigurant son ascension parmi les jésuites. Ultimement, sa voix paraît guidée par le *delectare* plus que le *docere* et ne s'efface nullement devant la parole divine. Certes, conformément au Concile de Trente, il est fidèle à la cause monarchique (plus que d'Artagnan), et plus lucide politiquement selon Dumas (il défend Charles I^{er} d'Angleterre dans *Vingt ans après* alors que d'Artagnan commence par servir Cromwell).

16 Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, Gallimard, 1962, chap. 2 (« L'Antichambre de M. de Tréville »), p. 32.

17 *Ibid.*, chap. 3 (« L'Audience »), p. 37.

18 *Ibid.*, chap. 48 (« Affaire de famille »), p. 519.

Le cliché de l'art du sermon permettant de devenir évêque est repris, comme en témoigne cet extrait du *Vicomte de Bragelonne*, où d'Artagnan cherchant Aramis retrouve son valet Bazin qui le prévient qu'Aramis est en son diocèse :

- Il est donc évêque ?
- Mais d'où sortez-vous donc, dit Bazin assez irrévérencieusement, que vous ignoriez cela ?
- Mon cher Bazin, nous autres païens, nous autres gens d'épée, nous savons bien qu'un homme est colonel, ou mestre de camp, ou maréchal de France ; mais qu'il soit évêque, archevêque ou pape... diable m'emporte ! si la nouvelle nous en arrive avant que les trois-quarts de la terre en aient fait leur profit. [...] Où est le diocèse de ton maître ?
- Monseigneur René est évêque de Vannes.
- Qui donc l'a fait nommer ?
- Mais M. le surintendant, notre voisin.
- Quoi ! M. Fouquet ?
- Sans doute.
- Aramis est donc bien avec lui ?
- Monseigneur prêchait tous les dimanches chez M. le surintendant, à Vaux ; puis ils chassaient ensemble.
- Ah !
- Et Monseigneur travaillait souvent ses homélies... non, je veux dire ses sermons, avec M. le surintendant.
- Bah ! il prêche donc en vers, ce digne évêque ?
- Monsieur, ne plaisantez pas des choses religieuses, pour l'amour de Dieu¹⁹ !

Ici on retrouve, mais toujours hors champ, l'évocation des sermons réussis de l'homme aspirant à être évêque, mais le fidèle Bazin suggère surtout des intrigues politiques (Ce n'est pas pour avoir prêché à Fouquet qu'Aramis a été nommé, mais pour avoir travaillé ses sermons avec lui). Plus loin, un effet comique est tiré de l'efficacité de sa parole, non point pour évangéliser, mais pour se jouer du roi, lorsque Fouquet fait allusion à la parabole du grain semé en bonne terre : « Monsieur d'Herblay [c'est un des titres d'Aramis], vous savez que toute parole de vous est un germe qui fructifie dans ma pensée ; je vais au Louvre²⁰ ». Par un jeu d'inversion dans la création des types de personnages, Aramis s'avère porteur d'une parole moins sage et moins profonde que celle

19 Alexandre Dumas, *Le Vicomte de Bragelonne* [1850], Paris, Omnibus, 1998, chap. 17 (« Où l'on cherche Aramis, et où l'on ne trouve que Bazin »), p. 108-109.

20 *Ibid.*, chap. 74, p. 441.

d'Athos : « Athos ! Athos ! murmura d'Artagnan rêveur, je vous l'ai dit une fois, le jour où vous prêcherez, j'irai au sermon²¹ ». Au total, les évêques intéressant le romancier sont hommes d'action dissimulée, et non de parole proclamée (la trilogie ne fait aucune allusion à Bossuet, pourtant concerné par la période, et montre le roi Louis XIV allant à la messe distraitement et n'entendant aucun sermon).

Tout comme les textes du XVII^e siècle faisaient la part belle aux casuistes, le plus célèbre des évêques fictifs du Grand Siècle est donc un Jésuite. Les jésuites assument l'idée de se mêler au monde pour le christianiser. Le personnage ecclésiastique le plus représenté en fiction est donc celui qui condamne le moins le monde, quitte à être caricaturé comme immoral, et cette surreprésentation semble avoir marqué l'imaginaire collectif davantage que la figure de l'évêque éloquent. Ainsi quand bien même on parviendrait à l'épiscopat par le talent de la parole, cela n'est jamais transcrit dans la fiction du XVII^e siècle. Notre enquête aboutit à un non-lieu. Cette absence ne s'estompe qu'au XIX^e siècle mais avec la même fascination pour le type du jésuite plus que pour celui de l'évêque²². Même un Bernanos qui s'intéresse bien davantage à des prêtres de paroisse qu'aux jésuites (l'abbé Donissan, l'abbé Menou-Segrais, le curé de Torcy...) laisse peu de place aux évêques. Il y a bien un évêque de Paumiers dans *La Joie* et *l'Imposture*, mais on pourra méditer sur ce qui nous en est dit : « Les idées de l'évêque de Paumiers, ou du moins ce que sa suffisance nomme ainsi, sont celles du plus pauvre universitaire ».

Agnès LACHAUME
Professeuse en classes de CPGE,
Toulouse

21 21 *Ibid.*, chap. 32, p. 202.

22 Le XX^e siècle n'a pas hésité à remettre l'évêque sur scène, avec *Le Balcon* de Jean Genet (1956), mais le personnage qui ouvre et clôt la pièce (premier et neuvième tableaux) est un *personnage* au sens littéral, c'est-à-dire un masque. La fonction épiscopale y est réduite à un jeu de rôle pervers et illusoire. J'en profite pour mentionner que je n'ai pas mené l'enquête dans les romans licencieux du XVII^e siècle.